



DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

Conseil des droits de l'homme de l'ONU – 53^{ème} session ordinaire

Point 4 : Dialogue interactif sur la mise à jour orale du Rapporteur spécial sur le Burundi

Intervention orale

Intervention lue par : Nicolas Agostini

M. le Président, M. le Rapporteur spécial,

Avant que les partenaires du Burundi ne normalisent davantage leurs relations bilatérales, et avant qu'ils n'envisagent un changement d'approche concernant la situation des droits humains au Burundi dans les enceintes multilatérales, nous les exhortons à considérer ce qui suit :

- Alors que l'ancien Premier ministre, Alain-Guillaume Bunyoni, a été arrêté et placé en détention pour atteinte à la sûreté de l'État, ce qui constitue une étape sur le chemin de la justice, les garanties procédurales et le droit à un procès équitable doivent être respectés. Des milliers de victimes méritent réparation pour les violations commises depuis 2015 par des acteurs étatiques et paraétatiques. Elles demandent la reddition de comptes à tous les niveaux de la chaîne de commandement, mais elles attendent toujours.
- Les signaux en faveur d'un espace civique plus ouvert doivent être confirmés par de réelles réformes et une amélioration substantielle concernant l'environnement dans lequel les défenseurs des droits humains (DDH), les journalistes et les organisations de la société civile évoluent. Si cinq DDH arbitrairement détenus ont été relâchés en avril 2023, le mois suivant, la Cour d'appel a confirmé la condamnation de la journaliste Floriane Irangabiye à dix ans de prison, ce qui ravive les pires inquiétudes quant au système judiciaire burundais.
- Le gouvernement burundais doit une fois pour toutes changer de cap, reconnaître la gravité des problèmes liés aux droits humains dans le pays, et reprendre sa coopération avec le système onusien des droits humains. Cela signifie, entre autres, accueillir le Rapporteur spécial pour une visite officielle et permettre au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) de rétablir une présence pays.

Le 3 juillet 2023, le gouvernement burundais s'est retiré de son examen par le Comité des droits de l'homme de l'ONU, arguant de la présence de l'avocat Armel Niyongere, pourtant dûment accrédité pour la session, et se servant de cette excuse pour éviter de répondre aux questions du Comité. Il s'agit là d'un incident malheureux et sans précédent.

Lors de la 54^{ème} session du Conseil, DefendDefenders et ses partenaires de la société civile appelleront une nouvelle fois au renouvellement du mandat du Rapporteur spécial afin d'assurer une surveillance continue de la situation des droits humains au Burundi et la poursuite du travail de *reporting*.

Je vous remercie pour votre aimable attention.



DEFENDDEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

UN Human Rights Council – 53rd regular session

Item 4: Interactive dialogue on the oral update of the Special Rapporteur on Burundi

Oral statement

*Delivered by: Nicolas Agostini
[Statement delivered in French]*

Mr. President, Mr. Special Rapporteur,

Before partners of Burundi further normalize their bilateral relationships, and before they consider a change of approach regarding Burundi's human rights situation in multilateral fora, we urge them to consider the following:

- While former Prime Minister Alain-Guillaume Bunyoni was arrested and detained on security charges, a welcome step toward justice in Burundi, due process and fair trial rights must be upheld. Thousands of victims deserve redress for violations committed by state and para-state actors since 2015. They demand accountability at all levels of the chain of command. They are still waiting.
- Signals in favour of a more open civic space have yet to be matched by actual reforms and tangible improvement in the environment human rights defenders (HRDs), journalists, and civil society organisations operate in. While five arbitrarily detained HRDs were released in April 2023, in May, the Appeal Court confirmed journalist Floriane Irangabiye's conviction to 10 years imprisonment. This raises the worst fears about the Burundian judiciary.
- The Burundian government must, once and for all, change course, acknowledge the severity of human rights issues in the country, and resume cooperation with the UN human rights system. This means, among other steps, welcoming the Special Rapporteur for a country visit and allowing the Office of the UN High Commissioner for Human Rights (OHCHR) to re-establish a country presence.

On 3 July 2023, in an unprecedented and unfortunate move, the Burundian government withdrew from its review by the UN Human Rights Committee, taking the presence of human rights lawyer Armel Niyongere, who was duly accredited for the session, as an excuse to avoid answering the Committee's questions.

At the Council's 54th session, DefendDefenders and civil society partners will once again call for an extension of the Special Rapporteur's mandate to ensure continued scrutiny of and reporting on Burundi's human rights situation.

I thank you for your attention.